



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2016 TABLE DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE.....	1572
2.	DÉPÔT DU CERTIFICAT D'AVIS DE CONVOCATION.....	1572
3.	2016 12 232 ORDRE DU JOUR	1572
4.	PRÉSENTATION PAR MONSIEUR LE MAIRE DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016...	1573
5.	PRÉSENCE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	1573
6.	2016 12 233 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017 ..	1573
7.	2016 12 234 AVIS DE MOTION « RÈGLEMENT DE TAXATION ET TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017».....	1573
8.	2016 12 235 ADOPTION DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT POUR 2017	1573
9.	2016 12 236 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE	1574

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, au 1439 chemin Favreau, le 12 décembre 2016, à 19h, présidée par le maire monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Monsieur Jacques Ménard
Madame Nicole Pinsonneault

Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Ronald Bergeron
Monsieur Gary Caldwell

Est absente : Madame Émilie Groleau

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture de la session extraordinaire

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et après avoir constaté la légalité de la convocation et le quorum, il ouvre la session

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation

Le directeur général dépose le certificat de l'avis de convocation ainsi que le certificat de l'avis public annonçant la tenue de la présente assemblée.

3. 2016 12 232 Acceptation de l'ordre du jour

1. Ouverture de la session extraordinaire
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Présentation par monsieur le maire du budget pour l'exercice financier 2017
5. Période de questions.
6. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017



7. Avis de motion concernant le « Règlement de taxation et tarification pour l'exercice financier 2017 »
8. Adoption des activités d'investissement pour 2017
9. Levée de la session extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Présentation par monsieur le maire du budget pour l'exercice financier 2016

Monsieur le maire présente le budget pour l'exercice financier 2017.

5. Présence et période de questions

Aucune question n'est posée.

6. 2016 12 233 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE soient adoptées les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, lequel budget prévoit des revenus et des dépenses équilibrés de 1 561 047 \$.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7. 2016 12 234 Avis de motion « Règlement de taxation et tarification pour l'exercice financier 2017 »

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur le conseiller Yvon Desrosiers que le règlement concernant la taxation foncière et la tarification des services pour l'année 2017 sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.

8. 2016 12 235 Adoption des activités d'investissement pour 2017

Considérant que pour 2017 la municipalité investira un montant de 554 759\$ en rechargement sur certains chemins municipaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;



ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le Programme d'activités d'investissement pour l'année 2017 soit adopté.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

9. 2016 12 236 Levée de la séance extraordinaire

ATTENDU que l'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 soit levée, il est 20 h 05.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.	Réjean Fautoux Directeur général et secrétaire-trésorier
--	--

